

La 22 by ONEE est une newsletter de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable du Maroc, éditée à l'occasion de la COP22.

Side Event orchestré par l'ONEE et l'AAE autour de l'impact climatique sur l'accès à l'eau potable en Afrique

«**Changement climatique et accès durable à l'eau potable et aux services d'assainissement en Afrique** », a été le thème du side event organisé, ce 8 novembre 2016, conjointement par l'ONEE et l'Association Africaine de l'Eau (AAE) au sein de la zone verte à la COP22. Cette conférence a permis de débattre des défis auxquels le continent africain fait face en termes d'impact des changements climatiques sur l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, et d'identifier des solutions innovantes pour améliorer la situation de l'eau en Afrique et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. A cet effet, M. Ali Fassi Fihri, a souligné : « Il est important, dorénavant, de tenir compte de ces impacts de changements climatiques sur la sécurité en eau dans nos schémas de développement en Afrique ». Plusieurs sujets importants ont nourri ce débat, réunissant les principaux acteurs africains dans le secteur de l'eau. Citons: l'innovation en termes d'assainissement, la nécessité d'accompagner les compétences africaines en matière de gestion de l'eau et l'importance d'investir dans la connaissance et le renforcement des capacités.

Les changements sont lourds de conséquences pour les populations, les économies et les écosystèmes. Le continent Africain, premier menacé par cette problématique sans pour autant en être responsable, dispose d'un potentiel important en matière d'adaptation et d'atténuation face à ces changements.

Ali Fassi Fihri, Président de l'AAE et Directeur Général de l'ONEE Maroc.

Zone bleue : AAIB au pupitre d'une conférence sur le financement durable et l'art de la croissance

Financement durable et Art de la croissance : deux axes développés, ce 8 novembre, par **Arab African International Bank** lors d'une conférence portant sur le financement vert, au sein de la zone bleue. L'intervention de l'AAIB a porté sur les défaillances du système financier actuel ayant associé systématiquement la notion de croissance à celle du profit. « *Notre crise est en réalité éducationnelle* », a déclaré un représentant de l'AAIB, en expliquant que le plus grand échec de la société est d'avoir déconnecté le secteur financier des valeurs morales, de la durabilité, de la science. « *L'éducation devrait justement connecter les savoirs. Prenons exemple sur nos ancêtres : Avicenne, Platon, Ibn Arabi et d'autres ont été à la fois physiciens, mathématiciens, astronomes, scientifiques,...* ».

Pavillon Afrique : la Banque Mondiale nomme le Maroc Leader de l'Energie Solaire

Articulé autour de la promotion de l'énergie solaire en Afrique, un side event a réuni, ce mardi 8 novembre au Pavillon Afrique, plusieurs acteurs africains et internationaux. Le Maroc a été reconnu leader de l'énergie solaire et présenté comme bon exemple d'inspiration, d'une part grâce à son dynamisme et son engagement concret dans la mise en place de projets structurants. D'autre part, grâce à son taux d'ensoleillement, étant un des plus élevés au monde. L'événement a également été l'occasion pour féliciter les efforts déployés par la Banque mondiale et International Finance Corporation pour lever 16 milliards de dollars dédiés à l'énergie solaire, l'hydroélectricité, et aux projets d'énergie géothermique à travers le continent africain.

Synergie Maroc - Etats Unis face au défi climatique en Afrique

Quel système de mesure des eaux-souterraines adopter pour faire face aux épisodes de sécheresse ? Une des questions importantes, abordée dans le cadre de la coopération des Etats-Unis avec le Maroc pour le climat, appuyée lors d'une conférence au centre américain de la COP22, une zone affectée au département d'Etat américain. Le débat a porté sur l'ensemble des efforts déployés au Moyen-Orient et en Afrique du nord à travers une série de projets structurants. D'importantes subventions ont été octroyées à des chercheurs marocains issus de l'Université Internationale de Rabat et l'Université Al Akhawayn, leur permettant d'approfondir leurs recherches sur les EnR, notamment l'installation de cellules photovoltaïques dans les dortoirs universitaires.

Transition énergétique

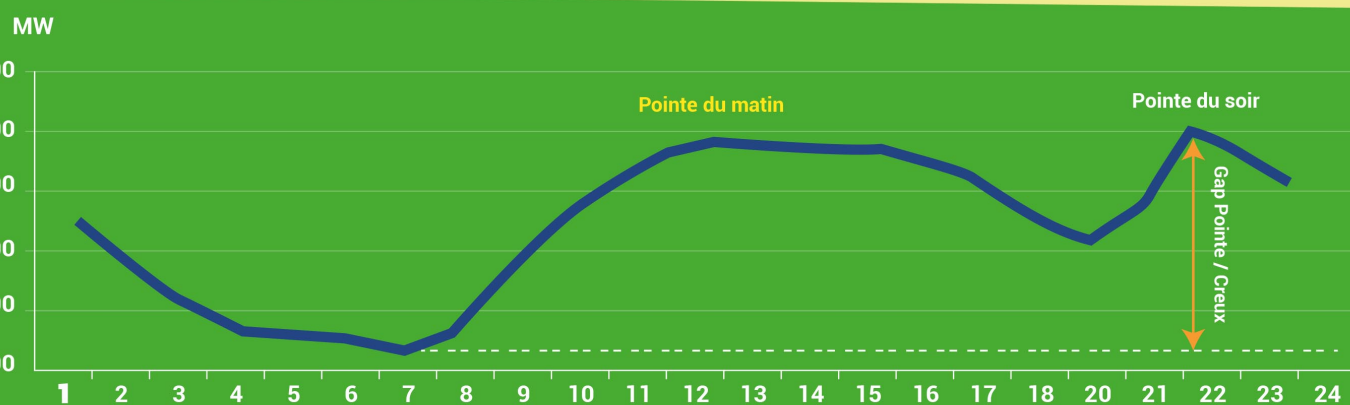
Le Maroc maîtrise sa demande en énergie

Au côté de l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique est considérée comme la 4ème ressource énergétique au Maroc. L'ambition étant de réduire la consommation d'énergie de 10 à 12% d'ici 2020 et de 15 à 20 % d'ici 2030. Dans la lignée de ces objectifs stratégiques, l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable consolide sa politique de gestion de la demande «Demand Side Management».

Demande en énergie : tendance haussière

Une forte évolution caractérise la demande en énergie (quasi-double tous les dix ans). Cette tendance s'explique essentiellement par une croissance économique soutenue, notamment le développement de projets nationaux structurants, l'amélioration des niveaux de vie des citoyens et la généralisation de l'accès à l'électricité dans le milieu rural à l'issue du Programme d'Electrification Rural Global (PERG) mis en œuvre par l'ONEE.

Courbe de charge enregistrant la demande en énergie - 26 juillet 2016



L'ONEE en première ligne

Depuis 2008, plusieurs programmes mobilisateurs pour les économies d'énergie à travers la maîtrise de la demande et l'utilisation rationnelle de l'électricité ont vu le jour.

• **INARA**, en œuvre depuis 2008, a pour objectif l'installation de 15 millions de LBC, ce qui permettra de réaliser un effacement prévisionnel de 330 MW durant la pointe, une économie d'énergie de l'ordre de 770 GWh/an. L'ONEE vient d'annoncer l'installation de 9 millions de LBC, depuis le lancement de l'opération.

• **Eclairage public**, par la mise à niveau du réseau dans les communes où l'Office est gestionnaire délégué de ce service à travers le remplacement des lampes à mercure ou à sodium par des lampes LED, plus économes et donc moins émettrices de CO2.

• **Application de l'horaire GMT+1**, son adoption par les Pouvoirs Publics est une action efficace pour réduire l'effet du chevauchement entre la consommation de l'électricité dans les milieux professionnel et résidentiel.

• **Installation de compteurs Bi-horaires Basse Tension**, nouveau système tarifaire incitatif à l'effacement pendant la pointe introduit par les Pouvoirs Publics à travers une tarification bi-horaire pour les ménages et force motrice dont la consommation mensuelle moyenne dépasse 500 kWh.